

GUIDE

POUR UNE GESTION DURABLE DES HAIES

de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Communauté de Communes





LE PROGRAMME DE PLANTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Consciente de la richesse de son patrimoine bocager et des multiples fonctions portées par les haies, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche tient fortement à accompagner les habitants et professionnels dans la reconquête de ces éléments paysagers qui font partie de l'identité du territoire. Pour mener à bien cette mission, la collectivité bénéficie de 2023 à 2025 du soutien de la Région Normandie et de l'Union Européenne pour préserver et renforcer son maillage bocager.

Grâce à ce programme, la plantation de haies sur les parcelles des exploitants agricoles ou des particuliers volontaires sera prise en charge financièrement à hauteur de 80%.

Ce programme vient compléter les actions de plantation réalisées par le Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin, avec qui la collectivité s'est engagée dans un partenariat pendant les trois ans du programme.

Vous êtes agriculteur, particulier ou représentant d'une commune du territoire et vous souhaitez planter une ou plusieurs haies bocagères sur votre terrain ?

Prenez contact dès maintenant auprès du service Bocage de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

CONTACT

Service Bocage :

02 33 07 11 79 | 06 45 95 27 90

bocage@cocm.fr

TOUTES LES COMMUNES DE LA COLLECTIVITÉ SONT ÉLIGIBLES



Auxais
 Breteville-sur-Ay
 Créances
 Derville
 Feugères
 La Feuillie
 Geffosses
 Gonfreville
 Gorges
 La Haye
 Laulne
 Lessay
 Marchésieux
 Millières
 Montsenelle

Nay
 Neufmesnil
 Périers
 Pirou
 Le Plessis-Lastelle

Raids
 Saint-Germain-sur-Ay
 Saint-Germain-sur-Sèves
 Saint-Martin-d'Aubigny
 Saint-Nicolas-de-Pierrepont

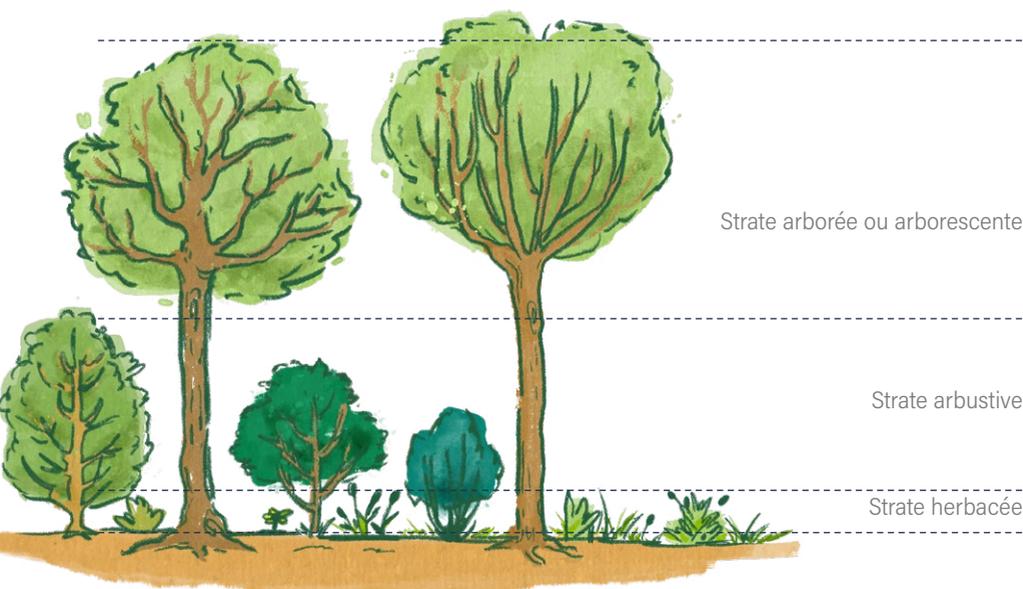
Saint-Patrice-de-Claids
 Saint-Sauveur-de-Pierrepont
 Saint-Sébastien-de-Raids
 Varengebec
 Vesly

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une haie bocagère ?	4
Quels sont les bénéfices de la haie ?	4
Comment former ses jeunes arbres ?	6
Comment entretenir sa haie adulte ?	7
L'exploitation de la haie	10
L'amélioration d'une haie existante	11

QU'EST-CE QU'UNE HAIE BOCAGÈRE ?

Une haie bocagère est un **linéaire de végétation ligneuse**, implanté à plat, sur talus ou sur creux, avec présence d'arbustes, et, le cas échéant, d'arbres et/ou d'autres ligneux. On y trouve une majorité d'espèces bocagères réparties en trois grands types de strates en fonction de la hauteur de la végétation.



Strate arborée ou arborescente

Strate arbustive

Strate herbacée

Le bocage est un paysage agricole composé d'une **mosaïque de prairies** et de cultures de tailles et formes variables, **délimitée par des haies**, avec ou sans talus, souvent associées à des **bois et des réseaux de mares** (*définition de l'Office Français de la Biodiversité*).



QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE LA HAIE ?

La haie, en fonction de son état, de sa composition et de sa position, va jouer de multiples rôles dans l'écosystème, qui seront bénéfiques à l'Homme et à ses activités.

ENVIRONNEMENTAL

La haie permet aux espèces animales (petits mammifères, oiseaux, chauves-souris, insectes, etc.) de réaliser leur cycle de vie. Ces « **corridors écologiques** » constituent à la fois des voies de déplacement, des abris et des ressources alimentaires pour la faune. La haie participe également à la **protection des cours d'eau** en fixant les berges et en réduisant le transfert des polluants qui affectent la qualité de l'eau.

AGRICOLE

Lorsqu'elle est constituée de grands arbres, la haie apporte de l'ombre au bétail, ce qui s'avère de plus en plus important dans le contexte de dérèglement climatique. Elle protège également les cultures et les animaux du vent. Le **stockage de carbone** y est conséquent, ce qui enrichit le sol en matière organique. Par ailleurs, la haie accueille des **auxiliaires de cultures**, espèces qui se nourrissent des ravageurs de cultures (un renard peut manger jusqu'à 3 000 rongeurs par an). Sur notre territoire, la haie joue aussi un rôle crucial dans la **limitation des phénomènes de ruissellement et d'érosion**.

ÉCONOMIQUE

Depuis des siècles, les haies fournissent une ressource précieuse et inépuisable pour ceux qui la gèrent durablement : le bois. **Bois énergie, bois d'œuvre** (pour les constructions) et **bois d'industrie** constituent les principales valorisations. Par ailleurs, avec le coût des énergies et des matières premières qui ne cesse d'augmenter, produire son propre bois de chauffage et ses copeaux (pour chauffage, paillage végétal ou litière animale) permet de réaliser des économies conséquentes. Enfin, la gestion en cépée des arbres permet de produire des **piquets de clôtures** (exemple : châtaigner, robinier faux-acacia, etc.).

PATRIMONIAL

Le bocage a depuis toujours fait partie intégrante de **l'identité du paysage normand**. La Manche détient notamment le record du département le plus bocager de France avec un linéaire total d'environ **50 000 km en 2020**. À l'échelle de la Communauté de Communes, ce chiffre atteignait **5 700 km**. Ce patrimoine naturel et paysager confère un attrait touristique non négligeable au territoire. De fait, le réseau de haies encadre les différentes voies de découverte, qu'elles s'adressent aux randonneurs, aux cyclistes, aux cavaliers ou encore aux chasseurs.

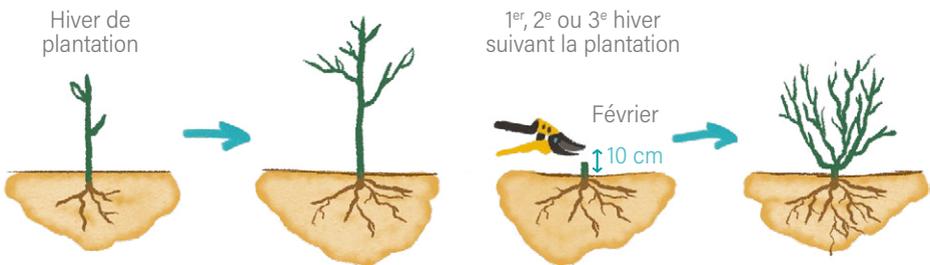


COMMENT FORMER SES JEUNES ARBRES ?

La taille des jeunes arbres vise à les former selon le type de haie souhaitée par la suite.

Le recépage des jeunes plants

Deux à trois ans après leur plantation, il est possible de recéper les jeunes arbustes et arbres de cépées afin de densifier la haie dès sa base. Cette opération consiste à sectionner la tige à 10 cm du sol lors du 2^e ou 3^e hiver après la plantation en fonction de la croissance de l'arbuste.

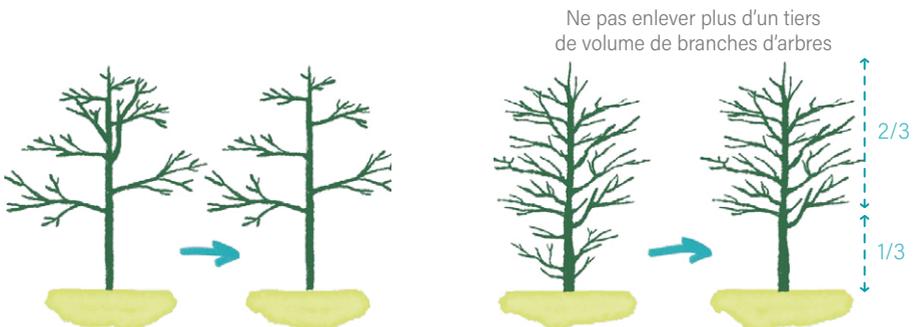


La taille de formation

Cette taille a pour objectif d'obtenir des arbres de haut-jet correctement formés et sans défaut important. Elle s'effectue dès la 2^e année de décembre à mars ou d'août à septembre en coupant les fourches et les branches trop fortes. Elle peut être réalisée sur toute la hauteur de l'arbre.

L'élagage

L'élagage vise à supprimer les branches situées dans la partie basse de l'arbre. Cette opération est effectuée progressivement et fréquemment à l'aide d'une tronçonneuse, d'une scie ou d'un sécateur. Seules les branches issues du tiers inférieur du tronc peuvent être enlevées.



COMMENT ENTREtenir SA HAIE ADULTE ?

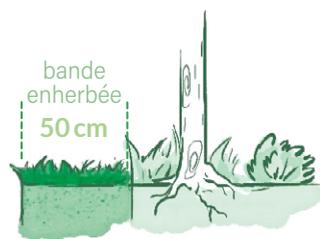
Les outils à privilégier

Il est primordial de **ne pas éclater les branches** lors des opérations de taille latérale. Un simple sécateur permettra d'entretenir les jeunes haies. Sur des linéaires importants, les outils suivants pourront être employés :

Outils	Diamètre d'action	Avantages et inconvénients
 Broyeur	Pousses de l'année uniquement	- À utiliser avec parcimonie car abîme les branches et ne permet pas la valorisation
 Lamier à couteaux <small>©Eddy CLERAN</small>	Branches de 2 à 3 cm de diamètre	- Coupe assez nette et rapide - Demande un entretien régulier des couteaux
 Barre sécateur	Branches de 3 à 10 cm de diamètre	- Coupe très nette
 Lamier à scies	Branches allant jusqu'à 20 cm de diamètre	- Coupe nette - Fait chauffer le bois

Moins la coupe est nette, plus le temps de cicatrisation et le risque d'infection par une maladie seront importants.

L'entretien est à effectuer du **16 août au 15 mars** en maintenant une largeur de haie d'au moins 1 mètre avec si possible une bande enherbée de 50 cm. Si des animaux pâturent dans la parcelle, il est important de protéger la haie et le talus à l'aide d'une **clôture**.





- Paysage
- Ombrage
- Biodiversité

- Brise-vent
- Production de bois
- Production de piquets

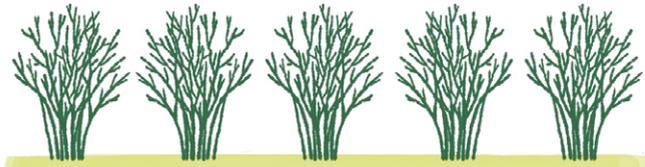
Maintien d'une ancienne haie dégradée

Il est conseillé d'élaguer les arbres en bonne santé. Certains arbres morts peuvent être abattus. Toutefois, garder **des arbres morts à cavités** permet d'offrir un refuge à de nombreuses espèces animales. Un renouvellement des arbres peut être effectué par plantation ou par régénération naturelle en identifiant et en préservant les jeunes plants de la haie.

Maintien d'une haie de taillis

Une **coupe rase** à la tronçonneuse ou bien un **recépage** pourront être **menés tous les 15 à 30 ans** en fonction des milieux et des essences. Des rejets pousseront naturellement et rapidement autour de la souche restante.

Etat initial



La coupe rase dite recépage intégral de la haie intervient tous les 15-20 ans voire 30 ans selon les milieux et les essences.

Année N

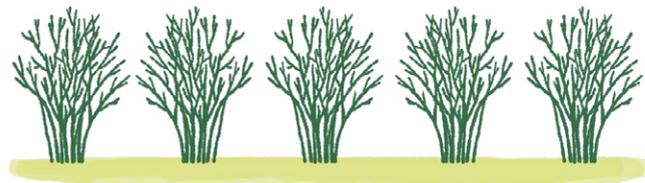


Ainsi, le taillis, exploité au ras du sol en hiver, rejettera naturellement sur souche.

Année N + 3



Année N + 15



Maintien d'une haie arbustive

Les haies arbustives peuvent être taillées latéralement chaque année ou bien **tous les 2 à 5 ans** à l'aide d'un **lamier**. Une **coupe de recépage tous les 10 à 15 ans** permet de régénérer ce type de haie tout en récoltant du bois et d'éviter qu'elle ne se dégrade par vieillissement.



- Paysage
- Biodiversité
- Fourrage (alimentation complémentaire pour le bétail l'été)

Maintien d'une haie de futaie

Une futaie est constituée uniquement d'arbres de haut-jet. Des **coupes d'éclaircissement régulières** peuvent être réalisées afin de favoriser la croissance des arbres de devenir. En parallèle, il est important de sélectionner des jeunes arbres afin d'assurer la régénération de la futaie.



- Production de bois
- Stockage de carbone

Maintien d'une haie pluristrate

Une taille latérale peut être effectuée **tous les 2 à 5 ans** en fonction de la croissance végétale. Lamier ou tronçonneuse permettent de réaliser cette opération. L'ensemble des arbustes et arbres en cépées peuvent être coupés au ras du sol **tous les 15 à 20 ans**. Ensuite, l'entretien n'est plus nécessaire le temps que la haie atteigne de nouveau une largeur de 2m. Des éclaircies ou regarnissages sont possibles en fonction de la densité de la haie et de l'état des arbres.



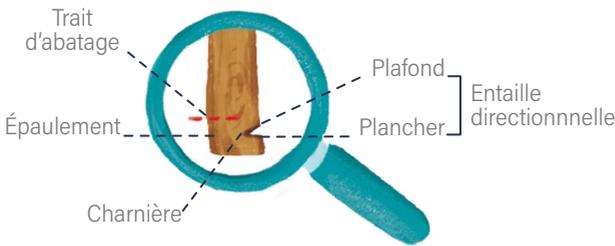
- Ombrage
- Paysage
- Anti-ruissellement
- Production de bois
- Biodiversité
- Brise-vent
- Stockage de carbone

L'EXPLOITATION DE LA HAIE

Il est recommandé de **ne pas exploiter plus d'un vingtième du linéaire total** de haie chaque année.

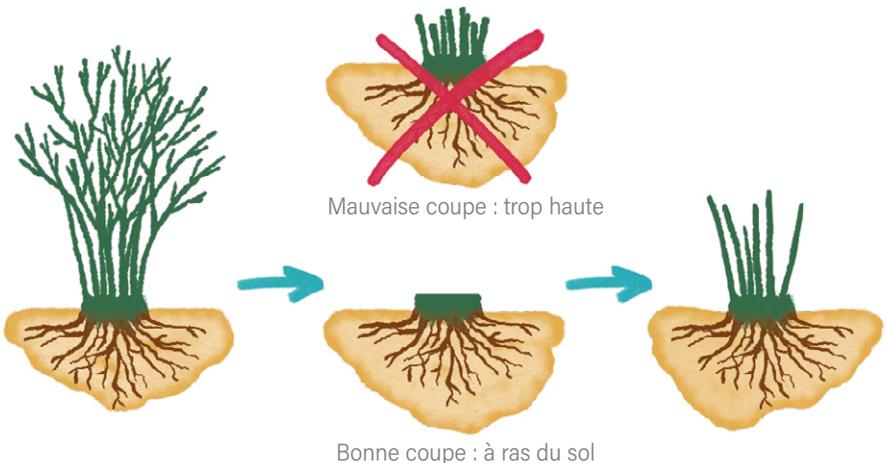
Exploitation des hauts-jets

Cette opération, réalisée au ras du sol avec un sécateur hydraulique ou une tronçonneuse permet de récolter le tronc et le houppier (sommets de l'arbre ébranché).



Exploitation d'une cépée d'arbres ou d'arbustes

Il est essentiel de **couper nettement** les brins au **ras du sol** afin de favoriser la repousse des rejets. Cette opération permet de récolter le bois et de régénérer la haie. Elle peut être répétée **tous les 10 à 15 ans** en fonction des essences.



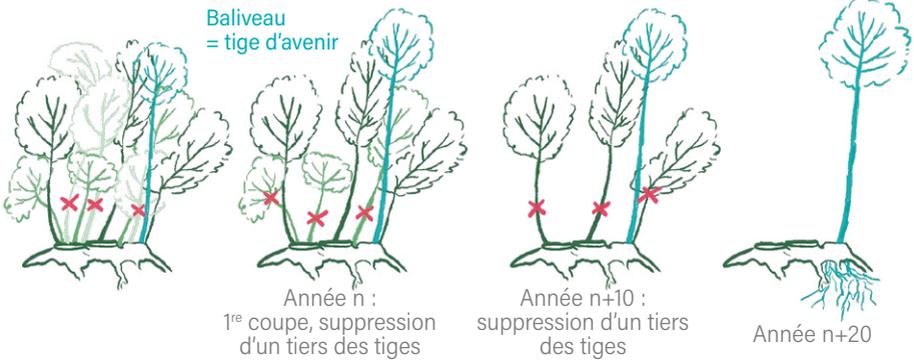
L'AMÉLIORATION D'UNE HAIE EXISTANTE

L'enrichissement d'une haie relictuelle

Cette opération consiste à planter de nouveaux arbres et arbustes au niveau des trouées d'une haie relictuelle. On parle également de **regarnissage**.

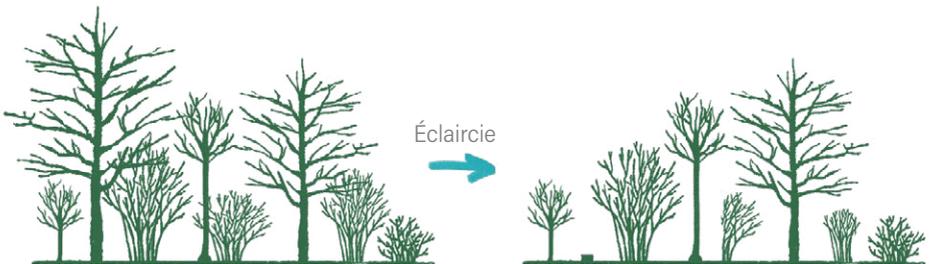
Le balivage

Le balivage a pour objectif de sélectionner le meilleur brin de la cépée (le **baliveau**) pour qu'il grossisse et qu'il puisse être exploité en bois d'œuvre. On choisira de préférence un brin qui se situe en **périphérie**, au **tronc droit et allongé**, d'un **large diamètre** et avec un **houppier équilibré**.



L'éclaircie

L'éclaircie permet de favoriser la croissance de certains arbres en supprimant les autres. Cela réduit la densité et permet aux arbres conservés d'avoir un meilleur accès à la lumière et aux ressources du sol.



**Vous êtes agriculteur,
particulier ou représentant
d'une commune de la
Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche
et vous souhaitez planter une
ou plusieurs haies bocagères
sur votre terrain ?**

**Contactez dès maintenant
le service bocage de la
Communauté de Communes :**

02 33 07 11 79

06 45 95 27 90

bocage@cocm.fr



**Conception, photographies et illustrations :
Communauté de Communes Côte Ouest
Centre Manche. Impression : Imprimerie Garland
(Marigny Le Lozon). Date de parution : décembre 2023.
Tirage : 200 exemplaires.**

Sources :
Guide de gestion durable des haies de la chambre d'agriculture de Pays de la Loire
Guide de préconisations de gestion durable des haies réalisé par l'Afac-Agroforesteries

Ne pas jeter sur la voie publique.